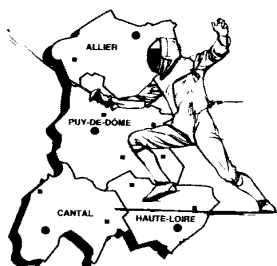


FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME



LIGUE D'Auvergne D'ESCRIME



Correspondance à adresser à : Gerard DULIN
23 RUE J.PH. RAMEAU
63800 COURNON
☎/Fax 04.73.77.75.83
gdulin@wanadoo.fr

Cournon le 16 octobre 2006

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 OCTOBRE 2006 A YSSINGEAUX

Etaient représentés les clubs et comités départementaux suivants :

ALLIER

- club de MONTLUCON -----→ EXCUSE
- club de MOULINS-----→ EXCUSE
- club de VICHY-----→ M. RONDINE excusé - M.GUILLOT
- comite départemental-----→

CANTAL

- club d'AURILLAC-----→ M.FREYSSINIER
- club de MONTSALVY-----→ EXCUSE
- comite départemental-----→ M.MAZARD

HAUTE LOIRE

- club d'YSSINGEAUX-----→ M.THIVEL
- club les CADETS DU VELAY-----→ M.GRAVIER
- club de MONISTROL-----→ M.POINAS
- club de STE SIGOLENE-----→ M.LEBORGNE
- club de CHOMELIX-----→ M.BOUKHERS
- comité départemental-----→ M.SAIGNOL

SIEGE SOCIAL – MAISON DES SPORTS – PLACE DES BUGHES – CLERMONT FERRAND

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

PUY DE DOME

- club du STADE CLERMONTOIS----->
- club de CHAMALIERES----->
- club de MOZAC----->
- club de CHAMPEIX-----> excusé
- club d'ORCET-----> Mme ROUX
- club d'ISSOIRE-----> Mme LAPEYRE
- club de COURNON-----> Mme DUREISSEIX
- comité départemental----->

AUTRES PARTICIPANTS

- M. BESSON membre comité directeur – Président de la C.R.A.
- Me LARTIGUE CTSR
- M.TOURON club d'YSSINGEAUX
- Mme. SANSANO club d'YSSINGEAUX
- Me. SANSANO club d'YSSINGEAUX
- Mme. DOYEN club de STE SIGOLENE

PERSONNALITES INVITEES PRESENTES

- M. JOSSERON Directeur départemental jeunesse et sports
- M.SABATIER représentant de la F.F.E.

Le quorum étant atteint (50 voix sur 94 possibles), le Président de la ligue d'auvergne d'escrime ouvre l'assemblée générale.

L'assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu de l'A.G. financière du 19 juin 2006. et de la réunion du comité directeur du 4 septembre 2006 à ISSOIRE.

Rapport moral et d'activité du Président de la ligue sur la saison 2005 /2006.

- ❖ compte rendu en annexe
- ❖ état des effectifs en annexe

■ **Précisions apportées par le Président**

- ❖ une participation du CONSEIL REGIONAL sera attribuée aux formations des maîtres d'armes et des prévôts.
- ❖ Commandes des tenues par la ligue pour les clubs, à ce jour tous les clubs ont été livrés.
- ❖ Le club d'AURILLAC organise cette saison le championnat de France sabre juniors.
- ❖ La ligue organise avec l'aide du club de VICHY le 21 et 22 avril 2007 un circuit de zone fleuret individuel et équipes juniors.
- ❖ Le président propose que ce soit la ligue qui fasse une demande de subvention globale pour toutes les manifestations de caractères nationales et que cette subvention soit redistribuée aux clubs organisateurs. L'assemblée ne donne pas son accord pour ce principe, chaque club organisateur fera donc sa demande individuellement.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral du Président.

Rapport financier saison 2005 / 2006 du trésorier M.MOLLE.

- ❖ bilan financier
- ❖ tarifs licences
- ❖ bilan des licences de la saison

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

- ❖ bilan prévisionnel expliqué avec le Président
- ❖ évolution des licences par club
 - pièces en annexe

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport financier.

- M.MOLLE rappelle les procédures à suivre pour les demandes de licences.

Compte rendu de la saison sportive par le C.T.S.R.

- ❖ en annexe bilan sportif championnat de ligue
- ❖ prévisionnel des actions pour la saison 2006 / 2007.en annexe

Compte rendu de M.BESSON Président de la commission régionale de l'arbitrage

- ❖ M.BESSON fait le point sur la journée de l'arbitrage
- ❖ Il communiquera la liste des arbitres
- ❖ En juin Me LARTIGUE devra lui communiquer la liste des nouveaux arbitres et les nouvelles promotions.
- ❖ Une 2^{ème} session pour l'arbitrage sera organisée par la F.F.E.

Questions diverses

- ❖ il n'y a pas de stages de zone de prévus pour l'instant.
- ❖ Les présidents de club remettront les récompenses aux 1^{er} des classements régionaux (tableau ci joint)
- ❖ Le cahier des charges pour les épreuves régionales : sera communiqué dans quelques jours à tous les clubs. Mise à jour par M.PENET.
- ❖ Règlement des classements régionaux :
 - Mise à jour par M.PENET. Pas de changement, il sera rajouté, ce qui est déjà en application mais non écrit, pour les minimales que le championnat de ligue est une épreuve obligatoire pour pouvoir être sélectionné pour la fête des jeunes.
- ❖ Indemnités des cadres :
 - Demande de l'E.T.R. pour que l'indemnité soit portée de 70 € à 100 € comme dans d'autres régions. Le Président précise que cela aurait représenté une dépense supplémentaire de plus de 2000 € si cela avait été appliqué cette saison. L'indemnité de l'E.T.R. et son mode de versement dépend en grande partie des subventions et vacations éventuellement accordées par la D.R.D.J.S. . La ligue contribue de son côté mais ses seules ressources dépendant de la part prélevée sur les licences ce n'est pas extensible, seul une augmentation du nombre de licences nous permettrait d'être plus généreux. Nous reverrons le montant de cette indemnité en 2007 en fonction de l'évolution des subventions et du nombre de licences.

Le secrétaire

Le Président

